



Fédération Française des Motards en Colère
antenne départementale de Haute-Savoie
71 av de Genève – 74000 ANNECY
ffmc74@ffmc.fr – <http://74.ffmc.fr>



Compte Rendu de l'assemblée constitutive du 28 septembre 2012

71 avenue de Genève – 74000 Annecy à 21h30



Ordre du jour

- 1) – Constitution de l'équipe dirigeante (Conseil) de l'antenne 74
- 2) – Questions diverses :
 - Correspondant Stop Vol
 - État financier de l'antenne 74
 - Matériels de l'antenne 74
 - Conseil de région
 - Prochaine réunion

MOUVEMENT FFMC

La FFMC est membre de la



Présents

FFMC 74 : Jean Claude ; Richard ; Gilbert ; Olivier ; Jean Luc ; Isabelle et Patrick M; Raphaël ; Patrick W ; Georges ; Jeff **soit 11 votants**.

Absents excusés : Ludovic et Dominique.

Conseil de Région : Norbert ; Fabien ; David ; Damien (antenne 73) ; Michel (antenne 69) ; Christian (antenne 71).

TOTAL : 17 personnes + Stéphane BOUCHET (journaliste Dauphiné Libéré) présents.

Préambule

Constatant qu'il n'y a plus aucun responsable légal dans l'association, les adhérents présents décident de convoquer immédiatement une assemblée constitutive afin de nommer un Conseil exécutif pour l'association.

L'assemblée est ouverte à 21h30 sous la présidence de Norbert CABROL (mandaté par le BN).

ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

1.1 – Élection d'un Conseil pour l'antenne 74.

Question de Raphaël : Quel est le rôle du bureau ?

Réponse de Norbert : Il explique les différentes fonctions, implications et travail liés à ces fonctions : une partie essentielle consiste à être le relai des valeurs de la FD et à les retransmettre aux adhérents-militants.

Réponse de Fabien : il s'agit de trier et de relayer toutes les infos provenant du réseau national, notamment lors des réunions mensuelles. Important : apprendre à déléguer ! et il invite les adhérents présents à s'investir dans le devenir de l'antenne

Réponse de Michel : il est fortement préconisé de travailler en binôme : cette façon de faire permet aux différents dossiers et actions menées de se poursuivre même en cas d'indisponibilité d'un membre du bureau.

Se présentent et ont été élus à l'unanimité.

	Adresse	TEL	Mél	Signature
Gilbert ELEFTERAKIS	48, route de Bellossier 74230 THONES	06 23 82 33 07	gilbert.elefterakis@orange.fr	
Jean Luc DESCLOUX	14 rue des conflents 74000 ANNECY	06 88 31 17 59	ange74@wanadoo.fr	
Isabelle MARGUERETTAZ	5 rue du Parc 74160 ST JULIEN EN GENEVOIS	06 82 29 14 71	isa.margue@yahoo.fr	
Patrick MARGUERETTAZ		06 08 82 62 57	pat.marguerettaz@wanadoo.fr	
Patrice Olivier MERCHEZ	940 Route des Rebats 74300 MAGLAND	06 74 08 83 29	olivier.merchez@wanadoo.fr	
Georges VANEL	80 Route de la Findreuse 74270 DESINGY	06 08 10 60 08	georges.vanel@orange.fr	

Remarque d'Isabelle : Ludovic et Dominique absents aujourd'hui, avaient manifesté leur souhait de s'investir dans la gestion de l'antenne et avaient fait acte de candidature. Je propose que nous votions leur nomination.

Réponse : Mention approuvée, sont également approuvés à l'unanimité :

	Adresse	TEL	Mél	Signature
Ludovic ALBERTI	29 allée du fier 74370	06 62 46 68 21	ludovic.alberti566@orange.fr	
Dominique USOULET	Lieu dit « Massy » 74330 MESIGNY	06 09 80 39 62	-	

2.1 – Correspondant Stop Vol.

Demande de Patrick : Je souhaite devenir correspondant Stop Vol pour le département, le Conseil approuve-t-il cette demande ?

Réponse : Le conseil approuve à l'unanimité ce souhait et rappelle à Patrick qu'il est également le seul et agréé ERJ depuis que Philippe a perdu cette qualité.

Demande de Patrick : La prochaine formation aura lieu un week-end en mi octobre à Paris. L'antenne 74 pourra-t-elle prendre en charge le remboursement du billet de train acheté et qui s'élève à environ 110 € ?

Réponse : Le conseil n'a actuellement aucune possibilité de paiement, Cette demande est légitime et pourra être ré-examinée dès que cela sera possible.

2.2 – État des finances.

Selon les explications qu'Alain a donné aucune charge ne serait à prévoir jusqu'à la fin de l'année. Pourtant, le Conseil constate que compte tenu des opérations en cours :

- Si la subvention n'est pas versée, l'antenne sera en déficit de près de 2500 €
- Si elle est versée, il restera effectivement 370 €

Dans leur désir de quitter rapidement la FPMC le trésorier et sa présidente ont oublié les frais incombant à l'antenne tels que :

- l'organisation du prochain Conseil de Région du 21/10.
- la prise en charge des frais d'au moins 2 personnes aux prochaines Journées Technique d'informations de la FPMC (JTI) qui auront lieu les 24 et 25/11.
- la prise en charge (ou la participation) du déplacement d'un membre de l'antenne à la prochaine formation Stop Vol du 13-14/10.

Il est évident que le déficit potentiel de l'antenne ou même tout simplement son niveau financier au plus bas ne permettra pas à l'antenne de faire face à ses obligations. Cela est d'autant plus regrettable que le budget 2012 de l'antenne dépassant 22,000 € aurait dû permettre de financer plus que largement ces frais.

Question : Les antennes mairiales pourront-elles nous aider financièrement ?

Réponse des antennes 69 et 73 : Le budget 2012 est pharaonique ! Près de 4 fois le budget moyen d'une antenne départementale et plus de deux fois le budget d'une antenne de grosse métropole (type Lyon) ! Le montant des dépenses qui s'élève à plus de 24.000 € sans qu'un investissement ne soit réalisé dans une acquisition importante ou dans des formations, montre une gestion mal avisée. Les antennes mairiales 69 et 73 prêteront si nécessaire un petit pécule dans la mesure de leurs moyens pour aider la 74 à faire face.

Remarque d'Olivier : Je propose que nous lancions un appel au don auprès des adhérents pour les sensibiliser à l'état financier de l'antenne et essayer de récolter par ce biais de quoi boucler l'année par nous même.

2.3 – Matériels.

Gilets FFMC 74

La vingtaine de gilets orange fluo numérotés et les 5 gilets gris fluo « organisation » (dont le « ni délinquante ni soumise » de Claudie » ne sont pas restitués.

Remarque d'Olivier : Claudie s'est arrogé le droit de donner au Préfet de Haute-Savoie une « brassée » de ces gilets appartenant à l'antenne. Elle a promis de restituer ceux qu'elle détient dans les prochains jours mais affirme ne pas savoir où sont les autres... Cela ne devrait pas lui être trop difficile de les retrouver puisque ils ont été utilisés lors de la manifestation du 08/09 qu'elle a organisé dans le cadre de sa nouvelle association dédiée aux « valeurs de partage et de solidarité motarde » ...

Bouilloire

Il est de notoriété publique au sein de l'antenne que la bouilloire utilisée lors de Spadino et lors des journées trajectoires était la propriété de l'antenne. Elle n'a pas été restituée. Claudie a affirmé avoir acquis cet équipement sur Internet via sa carte bancaire personnelle sans s'en faire rembourser l'achat. Elle garde ce qui est sa propriété.

Remarque d'Olivier : Au vu de la tenue déplorable des comptes, il était très facile d'occulter une partie des dons en espèces reçus par l'antenne lors des manifestations... En l'absence de pièces comptables nous devons nous contenter de cette affirmation, de déplorer l'absence de cette bouilloire lors de nos prochains événements et de regretter que les finances laissées par Claudie et son équipe ne nous permettent pas d'en acquérir une de sitôt ce qui privera les motards d'un petit café chaud lors du prochain Spadino.

Remarque de Norbert : Vous devrez effectivement faire une croix sur quelques matériels, mais cela n'est pas le plus important car il faut maintenant aller de l'avant pour relancer l'antenne 74 afin qu'elle devienne plus forte encore et qu'elle prenne toute sa place dans les actions à venir.

2.4 – Conseil de Région.

Prévu de longue date en Haute-Savoie à la date du 21/10, le prochain Conseil de Région n'a pas été préparé par l'ancienne équipe.

Question de Norbert : Nous devons prévenir les délégués des autres antennes de la région ainsi que les membres du BN et du SN. Pouvez vous nous proposer un lieu ?

Réponse de Jean Luc : Je propose le Restaurant du Tornay qui est situé à mi chemin entre ANNECY et BELLEGARDE. Son emplacement permet de prévoir des arrivées SNCF au mieux des trajets des uns et autres. Si besoin, je peux assurer un ramassage depuis Annecy. Le restaurant est actuellement fermé mais je peux les contacter pour une réponse définitive en tout début de semaine.

2.5 – Prochaine Réunion.

Réunion de travail du conseil 74 le Jeudi 4 Octobre à 19h30 à la Mutuelle à ANNECY.

Réunion mensuelle d'information le vendredi 5 Octobre à 19h00 à la Mutuelle à ANNECY.

Clôture

Le nouveau Conseil 74 remercie l'ensemble des présents leur soutien.